CAJMA - Collectif d'aide aux jeunes migrants et à leurs accompagnants

Sollicitation d'une subvention pour l'association CAJMA22

« Depuis janvier 2017, un collectif s'est mis en place dans les Côtes d'Armor pour accompagner des jeunes étrangers qui n'ont pas été accompagnés par les institutions publiques et qui se sont retrouvés à la rue. Les jeunes sont accompagnés et accueillis dans plusieurs familles (en général, trois familles pour un jeune) qui se relayent pour l'héberger, et qui font tout le travail de scolarisation, d'accès à la santé, au droit et d'intégration en Bretagne. Les bénévoles ont également mis en place depuis juillet une école de langue associative (2 à 3 matinées par semaine, à l'Orangerie à Langueux) à destination des jeunes non-francophones ou des jeunes francophones n'ayant pas été scolarisés avant leur arrivée en France.

Aujourd'hui, le collectif a accompagné une cinquantaine de jeunes (actuellement 35) qui ont été ou sont accueillis dans 150 familles ou colocations, principalement sur l'agglomération de Saint-Brieuc (Langueux, Ploufragan, Plérin, Saint-Brieuc, Trégueux et Lamballe, en majorité). Il s'est constitué en association depuis le 1^{er} mai 2018 : CAJMA22 (Collectif d'aide aux jeunes migrants et à leurs accompagnants dans les Côtes d'Armor).

Les jeunes sont scolarisés, et nombre d'entre eux fréquentent des établissements scolaires et les CFA du département (CFA Plérin, LP Quintin, CFA Ploufragan, EREA Dinan, Lycées et Collèges publics/privés).

... »

Extrait du courrier que vous trouverez en annexe 3. En annexe 4, la plaquette CAJMA22 et en annexe 5, le dossier de demande de subvention.